

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 815 décernant la médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française aux officiers et sous-officiers du B. T. S. n° 3.

n° 815

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
6 novembre 1941

Numéro JO
n° 540 du 30/11/1941

Date du numéro
30 novembre 1941

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1841 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 26 juin 1911 portant création de la médaille dite « du Mérite de l'Afrique-Noire française ».

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— La médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française est décernée aux officiers et sous-officiers du B. T. S. n° 3 dont les noms suivent : Capitaine Reynaud (Jean); Lieutenant Tuai (Georges) ; Caporal-chef Curie (Roger); Caporal Dulin (André) ; Caporal-chef Heiser (Joseph); Sergent-chef Mouis (François); Sergent Defrennes (Pierre); Adjudant-chef Leca (Xavier) ; Sergent-chef Pompei (Barthélémy); Sergent Leblanc (Robert) ; Caporal-chef Scamaroni (Pierre).

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

NOUAILHETAS.